
Condensateur d'Aepinus ou condensateur à plateaux

Numéro d'inventaire : 2015.28.59

Type de document : instrument scientifique

Période de création : 3e quart 20e siècle

Description : Cet appareil est utilisé pour stocker des charges électriques opposées sur ses armatures. Il se compose de deux plateaux verticaux circulaires conducteurs en laiton et habituellement d'une lame de verre isolante (ici manquante) qui les sépare. Ces plateaux sont isolés du sol par deux colonnes de verre dont les pieds peuvent être déplacés modifiant ainsi la distance entre les deux plateaux. Pour charger le condensateur, on fait communiquer électriquement l'un des deux plateaux (collecteur) avec une source d'électricité (machine électrostatique), et le second (condenseur) avec le sol.

Mesures : hauteur : 45 cm ; longueur : 17,5 cm ; profondeur : 5,2 cm

Notes : Cet appareil porte le nom du physicien allemand qui l'inventa en 1760 : Franz Ulrich Theodor Hoch dit Aepinus. Ses travaux les plus connus ont trait à l'électrostatique et au magnétisme. Il eut l'idée d'utiliser les propriétés diélectriques de l'air en réalisant des condensateurs électriques à air.

Mots-clés : Physique (post-élémentaire et supérieur)

Lieux : Vesoul

